

Présentation de l'établissement



L'**EREA** se situe sur la commune d'Aurillac, à proximité du centre-ville.

L'**EREA** est un établissement du service public d'enseignement du second degré.

Il comprend des classes de collège EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adapté) de la 6ème à la 3ème, et des classes de CAP.

Un Internat pas comme les autres:

Un personnel disponible, qui assure des activités extrascolaires diverses (sorties ski, VTT, pâtisserie, travaux manuels...), mais aussi qui aide les élèves dans leurs devoirs, pour leur donner toutes les chances de réussite.

Les + de l'EREA:

- Des classes de 16 élèves maximum
- Des groupes de 8 élèves en atelier
- Accès à Internet dans tous les lieux de la vie scolaire et éducative
- Suivi et aide personnalisés
- Possibilité de formation en apprentissage tout au long du parcours

NOTRE OFFRE DE FORMATION
Sous statut scolaire ou par apprentissage



C.A.P.

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

E.R.E.A. Albert MONIER
Rue Louis FARGES, 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.48.20.15

Site : <https://albert-monier-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

E-mail : 0150613K@ac-clermont.fr



PEINTRE - APPLICATEUR DE REVETEMENTS

QU'EST-CE QU'UN PEINTRE-APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS ?

Son domaine d'intervention est la construction et la réhabilitation.

Il participe aux fonctions de décoration, de protection et de restauration des éléments du bâtiment (plafonds, murs, boiseries...).

Il intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés, et en extérieur, notamment sur les façades.

LA FORMATION :

Elle se déroule en 1, 2 ou 3 ans, après la classe de 3ème.

Elle se décompose en :

- **Enseignement professionnel** : **14 h**
 - Préparation des supports, application de peinture,
 - Pose de revêtements collés (papier peint, toile de verre...),
 - Réalisation de façades, pose de revêtements de sol...
- **Co-intervention enseignement professionnel et général** : **3 h**
- **Enseignement général** : **8,5h**
- **Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation** : **3,5 h**
- **Périodes de formation en milieu professionnel (stages)**
14 semaines en entreprise



EXAMEN :

Il se déroule en contrôle en cours de formation (CCF).

DEBOUCHÉS :

Le Peintre - Applicateur de Revêtements travaille :

- au sein d'une entreprise artisanale ou d'une PME spécialisée dans la rénovation ou la construction neuve.
- dans des services de collectivité : communes, hôpitaux ...

Poursuite d'études :

Le titulaire du CAP PAR peut se spécialiser en préparant d'autres CAP : CAP Solier-Moquetiste, CAP Carreleur-Mosaïste...

Il peut préparer une mention complémentaire: MC Plaquiste...

Il a également la possibilité de poursuivre en baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment ».